



DEMANDE D'AIDE AU TRANSPORT

ATTENTION, cette aide ne concerne que les établissements ne bénéficiant pas d'une aide d'une collectivité territoriale.

*Les écoles de Charleville-Mézières n'utilisent pas cette feuille
(Demande automatique dès réservation au Metropolis)*

L'établissement réserve et paie le transport, puis envoie la demande de remboursement, facture à l'appui.

Faire parvenir cette demande d'aide à :

Projection au Cinéma Le Manège à **GIVET** :
Cinéma Le Manège
Place Jacques Sourdille - 08600 Givet

Projection à la salle Louis Jouvet à **RETHEL** :
Katy Fontaine - Espace Louis Jouvet
16 place de Caen - 08300 Rethel

Projection à **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES — SEDAN — VOUZIERS — MONTHERMÉ — FUMAY — HAYBES**
RIMOGNE — CARIGNAN — ASFELD — LIART :
Stéphanie Malterre - Ligue de l'Enseignement
19, avenue de Montcy-Notre-Dame - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Etablissement: _____

Date	Film	Nombre d'élèves

Fournir un RIB pour remboursement par virement (de préférence), ou ordre (si différent de l'établissement) pour un remboursement par chèque : _____

Adresse : _____

Personne responsable de la demande d'aide: _____

Tél: _____ E-mail: _____

Coût total du transport (joindre facture(s) acquittée(s)): _____

Pour rappel, l'association s'engage à couvrir environ 70% du coût total du transport.

Cette demande devra nous être parvenue au plus tard le **20 avril 2018**
Nous ne traiterons plus les demandes au-delà.

A _____ Le _____ Signature